

## ProF-En-EcoS

### *Programme de Formations des Enseignants d'Économie du Secondaire et du Supérieur*

Stage annuel APSES, 23 et 24 Janvier 2020

Thème : Regards croisés sur l'environnement

Lieu du stage : PSE (grand amphi) – 48 Boulevard Jourdan, 75014 Paris

#### Jeudi 23 janvier

- ▶ 9h30 *Accueil*
- ▶ 10h00 Ouverture du stage
- ▶ 10h30 **Dérèglement climatique : point d'étape sur les travaux du GIEC**, Jean Jouzel, Climatologue, CNRS
- ▶ 12h30 – 14h00 *Pause déjeuner*
- ▶ 14h00 – 15h30 **La sociologie environnementale : étudier les implications sociales des limites écologiques**, Mathilde Szuba, sociologue, Sciences Po Lille
- ▶ 15h30 – 17h00 **Sociologie des mobilisations écologistes**, Sylvie Ollitrault, politiste, Science Po Rennes

#### Vendredi 24 janvier

- ▶ 9h30 **Accueil Café**
- ▶ 10h00 – 11h30 **Finance et transition écologique**, Dominique Plihon, économiste, Chaire énergie et prospérité
- ▶ 11h30 – 13h **Comment les économistes réchauffent la planète**, Antonin Pottier, économiste, École des Mines.
- ▶ 13h00 – 14h30 *Pause déjeuner*
- ▶ 14h30 – 16h **Les économistes ont-ils des solutions pour la transition écologique ?**, Mouez Fodha, économiste, Ecole d'économie de Paris

---

Organisation : Igor Martinache (APSES), Patricia Morini (APSES)  
& Jézabel Couppey-Soubeyran (Univ. Paris 1)  
contact : [couppey@univ-paris1.fr](mailto:couppey@univ-paris1.fr) ou [igor.marti@laposte.net](mailto:igor.marti@laposte.net)

## Résumés des interventions et références bibliographiques

**« Trente ans d'histoire du Giec : la recherche sur les changements climatiques et ses implications politiques, sociales et économiques », par Jean Jouzel**, climatologue au CNRS, Laboratoire des sciences du climat et de l'environnement, IPSL, CEA / CNRS / Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, Gif-sur-Yvette

En 2018, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) a fêté le trentième anniversaire de sa création, décidée conjointement par deux organisations dépendant des Nations unies, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Publié en 1990, son premier rapport confirme que les activités humaines sont à l'origine d'une augmentation de l'effet de serre et conclut que, si aucune mesure n'était prise, le climat moyen se réchaufferait à un rythme, jamais atteint, de 0.3 °C par décennie, soit environ 4 °C à la fin du 21e siècle (par rapport au niveau pré-industriel) et le niveau de la mer de s'élever de façon significative (entre 30 et 110 cm en 2100 au-dessus du niveau de 1990). Ces conclusions sont largement confirmées dans les rapports successifs du Giec dont cette conférence présentera la mission, le fonctionnement et les résultats les plus marquants.

### Références

Les rapports du GIEC sont accessibles sur le site [www.ipcc.ch](http://www.ipcc.ch) (résumés pour décideurs et résumés techniques en version française)

\*  
\*      \*

**« La sociologie environnementale : étudier les implications sociales des limites écologiques », par Mathilde Szuba**, maître de conférences en science politique à Sciences Po Lille, chercheuse au CERAPS.

La sociologie environnementale est un courant de la sociologie qui se donne pour objet d'étudier les interactions réciproques entre les sociétés et leurs milieux. Ainsi définie, la sociologie environnementale se heurte frontalement à un principe épistémologique qui fonde les sciences humaines : celui de l'autonomie du social et des faits sociaux. Ce défi épistémologique s'est structuré en courant disciplinaire distinct à partir des années 1970, la sociologie environnementale cherchant alors à se distinguer de la sociologie de l'environnement. Comme d'autres courants que l'on regroupera ensuite sous le terme commun d'« humanités environnementales », la recherche en sociologie se fait alors la chambre d'écho d'une préoccupation sociale croissante pour l'environnement et les limites de la planète, qui invite à penser l'enclassement des activités humaines dans leur milieu, un milieu certes culturel et construit mais aussi matériel, naturel et en crise.

C'est ainsi que deux sociologues américains, William Catton et Riley Dunlap, proposent en 1978 un changement de paradigme pour la sociologie. Ce « Nouveau Paradigme Écologique » (*New Ecological Paradigm*, NEP) s'inscrit résolument dans la nécessité de tenir compte des limites de la nature pour comprendre comment la rareté des ressources, les limites et les contraintes environnementales façonnent les phénomènes sociaux.

Dans la lignée de cette approche, nous verrons comment une approche par les limites permet d'éclairer différemment la crise climatique actuelle et ses implications en termes de politiques énergétiques et de justice sociale.

### Références

- William R. Catton & Riley E. Dunlap, « Environmental Sociology: A New Paradigm », *The American Sociologist*, 1978, 13 (4), p. 41–49.
- Mathilde Szuba, « Le rationnement, du provisoire au permanent. Sur l'évolution des formes de l'action publique dans l'organisation de la sobriété », in L. Semal et B. Villalba (dir.), *La Sobriété énergétique. Contraintes matérielles, équité sociale et perspectives institutionnelles*, éditions Quae, 2018.
- Mathilde Szuba, « Sociologie environnementale », in Dominique Bourg et Alain Papaux (dir.), *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, PUF, 2015, p.942-946.
- Jean-Guy Vaillancourt, "From environmental sociology to global ecosociology: the Dunlap-Buttel debates", in Redclift M. R. & Woodgate G. (Eds.), *The International Handbook of Environmental Sociology*, Second Edition, Cheltenham-Northampton, Edward Elgar, 2010, p.48–62.

\*  
\*      \*

**« Sociologie des mobilisations écologistes », par Sylvie Ollitrault, politiste, directrice de recherche au CNRS, laboratoire ARENES (UMR 6051 , Sciences Po Rennes, EHESP, Rennes 1).**

Les formes contemporaines de désobéissance civile ou encore les grands rassemblements écologistes ne sont pas en soi nouveaux, même si les médias ne cessent de mettre en avant la supposée nouveauté de ce type de mouvements. Effectivement les mobilisations écologistes sont présentes dans le spectre des actions collectives depuis la fin des années 1960. L'intervention se propose de revenir sur les profils sociaux des écologistes, leurs modes d'action et les formes contemporaines de contestations autour des causes écologistes en France et à l'étranger.

La dimension socio-historique sera présente pour rappeler les cycles de contestations écologistes et mieux singulariser les modalités actuelles de contestation. On insistera autant sur les répertoires dit conventionnels d'action collective (expertise, procès...) que sur les répertoires non conventionnels (illégalité, désobéissance civile voire « éco-terrorisme »). L'ensemble de la présentation se fonde sur des travaux comparatifs et internationaux et interroge les aspects transnationaux de ce mouvement.

### Références

- Fillieule Olivier, France. *Environmental mobilization in comparative perspectives* edited by Rootes Christopher, Oxford, Oxford University Press, 2003, p. 258-279.
- Hayes Graeme, Ollitrault s, *La désobéissance civile*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013
- Ollitrault. Sylvie, Hayes Graeme, Sommier Isabelle, *Breaking the Laws*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2019
- Mc Cormick John, *The Global Environmental Movement*, Hoboken, John Wiley et Sons, 1995
- Ollitrault Sylvie, *Militer pour la planète*, Rennes, PUR, 2008.

Tarrow Sidney and della Porta Donatella, « Globalization, Complex Internationalism and Transnational Contention », *Transnational Protest and Global Activism*, in Tarrow S., Porta (della) D. (eds), Oxford, Rowman & Littlefield Publishers, 2005, p. 121-147.

\*  
\*      \*

## « Le financement de la transition écologique », par Dominique Plihon, Chaire énergie et prospérité

La lutte contre le dérèglement climatique constitue un enjeu majeur en ce début du 21<sup>ème</sup> siècle. Une des conditions principales pour faire face à ce défi est de mobiliser les ressources financières pour réaliser les investissements massifs requis par la transition vers une économie non carbonée, estimés à une valeur représentant entre 2 % à 3% du PIB. D'après les travaux existants, il existe un déficit important des investissements « climats » observés par rapport au niveau requis dans la plupart des pays, de l'ordre de 50% en France (1). Il est donc essentiel de voir quels facteurs expliquent ce retard et comment l'ensemble des acteurs – privés et publics -, ainsi que les instruments de financement et de régulation, peuvent être mobilisés. Les acteurs privés – en particulier les banques – ont commencé à s'adapter. La question est posée de leur capacité à « verdir » leur bilan, au-delà des discours de « green washing ». Les nouveaux besoins de financement liés à la transition ont suscité des modes de financement innovants, tels que les « obligations vertes » et les plateformes de financement participatif dédiées à la collecte de fonds pour les énergies renouvelables. Mais le poids de cette « finance verte » reste faible (2).

Un rôle central revient aux acteurs publics et aux autorités de tutelle du système financier. La « tragédie de l'horizon » mise en avant par Mark Carney, gouverneur de la Banque d'Angleterre, souligne le « court-termisme » des acteurs financiers, alors que l'essentiel des investissements « verts » à financer sont à long terme (3). D'où le rôle stratégique des financements et des investissements publics de long terme (infrastructures, logement, transport, ...) à mettre en œuvre. La fiscalité écologique doit aussi devenir un levier essentiel des politiques publiques dans son double rôle d'incitation et de financement. Par ailleurs, la question est posée du « verdissement » des normes prudentielles et comptables mises en œuvre par les autorités de tutelle des acteurs financiers. Les banques centrales, de leur côté, ont été amenées à s'organiser en réseau pour prendre en compte l'impact des risques liés au dérèglement climatique sur la stabilité du système financier. Un débat est en cours sur le rôle de la politique et de la création monétaires dans le financement de la transition (4).

Les discours récents sur le « green new deal » de la Commission européenne et de la banque centrale européenne vont-ils se traduire par un renforcement et une réorientation des politiques publiques face au défi de la transition ? On se demande si le nécessaire « changement de paradigme » économique et financier se produira ...

### Références

(1) Ian Cochran et Benoit Leguet, I4CE, « Où en est le financement de la transition ? », *The Conversation*, 2017, <https://theconversation.com/ou-en-est-le-financement-de-la-transition-energetique-en-france-88847>

(2) Maxime Combes, « La finance verte est-elle vraiment verte ? », Note d'Attac, décembre 2017, <https://france.attac.org/nos-publications/notes-et-rapports/article/nouveau-rapport-d-attac-la-finance-verte-est-elle-vraiment-verte>

(3) Michel Aglietta, « Comment surmonter la tragédie de l'horizon ? », *Le Monde*, 4 mai 2016, [https://www.lemonde.fr/idees/article/2016/05/10/comment-surmonter-la-tragedie-de-l-horizon\\_4916600\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2016/05/10/comment-surmonter-la-tragedie-de-l-horizon_4916600_3232.html)

(4) Banque de France, « Finance verte et transition », *Revue de la stabilité financière*, n° 23, Juin 2019, <https://publications.banque-france.fr/revue-de-la-stabilite-financiere/juin-2019>

\*  
\*       \*

### « Comment les économistes réchauffent la planète », par Antonin Pottier, École des Mines

À combien de degrés faut-il limiter le réchauffement climatique? Par quels moyens y arriver? Les sciences économiques ont leur manière bien à elle de répondre à ces questions. Comment l'économie évalue-t-elle les dégâts du changement climatique? Quelle image donne-t-elle du changement climatique? Nous répondrons à cette question et expliciterons les problèmes posés par les façons de voir prônées par les sciences économiques. L'économie délimite également un ensemble de solutions, de manière de faire pour limiter les émissions de CO<sub>2</sub>. Parmi celles-ci, les deux plus emblématiques sont les marchés de permis et la taxe carbone. Nous en verrons les angles morts et les conséquences pour la lutte contre le changement climatique.

#### Références

Hourcade Jean-Charles et Combet Emmanuel, *Fiscalité carbone et finance climat: un contrat social pour notre temps*, Paris, Petits matins, 2017.

Ekeland Ivar, *Le syndrome de la grenouille: l'économie et le climat*, Paris, Odile Jacob, 2015.

Godard Olivier, « Instruments économiques, justification et normes de justice: le cas de la politique climatique », in Halpern C., Lascoumes P., Le Galès P. (dir.) *L'instrumentation de l'action publique. Controverses, résistances, effets*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014, p. 143-159.

Funtowicz Silvio et Ravetz Jerome, « The Worth of a Songbird: Ecological Economics as a Post-Normal Science », *Ecological Economics*, vol. 10, n°3, 1994, p. 197-207.

Pottier Antonin, *Comment les économistes réchauffent la planète*, Paris, Seuil, 2016.

Pottier Antonin, « William Nordhaus est-il bien sérieux? », *Alternatives économiques*, 9 octobre 2018, <https://www.alternatives-economiques.fr/climat-william-nordhaus-bien-serieux/00086544>

Randalls Samuel, « Optimal Climate Change: Economics and Climate Science Policy Histories (from Heuristic to Normative) », *Osiris*, vol. 26, n°1, 2011, p. 224-242.

Stern Nicholas, « The Structure of Economic Modeling of the Potential Impacts of Climate Change: Grafting Gross Underestimation of Risk onto Already Narrow Science Models », *Journal of Economic Literature*, vol. 51, n°3, 2013, p. 838-859

Dietz Simon et Stern Nicholas, « Why Economic Analysis Supports Strong Action on Climate Change: A Response to the Stern Review's Critics », *Review of Environmental Economics and Policy*, vol. 2, n°1, 2008, p. 94-113.

\*  
\*      \*

**« Les économistes ont-ils des solutions pour la transition écologique ? », par Mouez Fodha, École d'économie de Paris**

Dégradations de la nature et changement climatique font dorénavant partie des préoccupations majeures des citoyens, à côté des grandeurs économiques comme le chômage, les déficits publics, la croissance ou l'immigration. La nature est par essence un sujet multidisciplinaire complexe. L'analyse économique ne s'est intéressée à cette dimension que récemment, en commençant par définir les biens et services environnementaux pour s'approprier le concept et pouvoir y appliquer ses approches spécifiques, comme l'économie publique ou l'évaluation des biens et services non marchands. Comment inciter les agents économiques à modifier leurs comportements pour tenir compte des externalités ? Par quels moyens coordonner les actions des agents pour la préservation des ressources communes ? Pourquoi et comment donner une valeur aux ressources naturelles non marchandes dès lors que celles-ci se trouvent affectées par un projet ou un accident ? Les instruments de la politique environnementale se regroupent généralement en trois grandes familles, allant de la réglementation aux accords volontaires, en passant par les instruments économiques que sont taxes, subventions et marché de quotas. Même si la théorie économique donne des conditions d'équivalence entre tous ces instruments, la complexité du monde réel permet de dresser un panorama de leurs avantages et limites respectifs. Le choix de l'instrument doit se faire en tenant compte de plusieurs critères, tels que la qualité de l'information à la disposition du régulateur, les échelles de risque et les incertitudes associés aux phénomènes environnementaux, l'irréversibilité potentielle du dommage écologique, l'acceptabilité sociale des mesures envisagées et l'impact de la politique environnementale sur les autres grandeurs économiques comme la croissance ou le chômage.

**Références :**

Bontems Philippe et Rotillon Gilles, *L'économie de l'environnement*, Paris, La Découverte, 2007.

Tietenberg Thomas et Lewis Lynne, *Environmental and Natural Resource Economics*, Londres, Routledge, 2018 [11<sup>e</sup> éd.].

Regards croisés sur l'économie, « Les économistes peuvent-ils sauver la planète ? », Paris, La Découverte, 2009.

**Contacts des intervenants :**

Jean Jouzel : [jean.jouzel@lsce.ipsl.fr](mailto:jean.jouzel@lsce.ipsl.fr)

Mathilde Szuba : [mathilde.szuba@sciencespo-lille.eu](mailto:mathilde.szuba@sciencespo-lille.eu)

Sylvie Ollitrault : [sylvie.ollitrault.1@sciencespo-rennes.fr](mailto:sylvie.ollitrault.1@sciencespo-rennes.fr)

Dominique Plihon : [dplihon@orange.fr](mailto:dplihon@orange.fr)

Antonin Pottier : [antonin.pottier@ehess.fr](mailto:antonin.pottier@ehess.fr)

Mouez Fodha: [mouez.fodha@gmail.com](mailto:mouez.fodha@gmail.com)